

NOTICE DESCRIPTIVE PREVUE PAR L'ARTICLE R.261-13 du CCH
en date du 22/04/2021

(Arr. 10 mai 1968, annexe : JO 29 juin 1968)

ELOGIA
Construction d'un ensemble immobilier de 75 logements, d'une
Crèche et des locaux d'Activités

LOGEMENTS BRS

1.CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE

1.1. Infrastructure

1.1.1. Fouilles.

Terrassement en pleine masse, évacuation des terres extraites.

1.1.2. Fondations.

Fondations superficielles selon étude de sol et étude BA.

1.2. Murs et ossature

1.2.1 Murs du sous-sol :

1.2.1.1. Murs périphériques.

Voiles en Béton armé, épaisseur suivant étude BA.

1.2.1.2. Murs de refends.

Voiles en Béton armé, épaisseur suivant étude BA.

1.2.2 Murs de façades (à tous les niveaux) :

Partie courante.

Voiles en Béton armé, épaisseur suivant étude BA.

Allèges.

Lasure extérieure et peinture partielle sur les voiles de la rampe d'accès au sous-sol, suivant plan.

Trumeaux.

Faïence murale extérieur sur certains voiles situés sous porches, suivant plans

Encadrement des baies.

Isolation thermique intérieure par complexe isolant collé en partie courante et sur ossature au droit des châssis « aveugle » selon étude thermique et suivant plans.

1.2.3. Murs pignons.

Dito 1.2.2.

1.2.4. Murs mitoyens.

Dito 1.2.2.

1.2.5. Murs extérieurs divers (loggias)

Dito 1.2.2.

1.2.6. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends).

Dito 1.2.2.

1.2.7. Murs ou cloisons séparatifs :

entre locaux privatifs contigus.

Dito 1.2.2.

entre locaux privatifs et autres locaux

Dito 1.2.2.

(locaux divers).

1.3. Planchers

1.3.1. Planchers sur étage courant.

Plancher béton armé, préfabriqué (prédalles et thermo-prédalles) ou dalles pleines coulés en place, épaisseur suivant étude BA,

Notice descriptive BRS

Construction d'un ensemble de 75 logements, d'une Crèche et des locaux d'Activités – ZAC MELLINET à Nantes
Ce document est susceptible de modifications pour des raisons d'ordre strictement technique, administratif ou de sécurité.

1.3.2. Planchers sous terrasse.	Plancher béton armé, préfabriqué (prédalles) ou dalles pleines coulés en place, épaisseur suivant étude BA.
1.3.3. Planchers sur locaux d'activités, Crèche, techniques, circulations et locaux divers chauffés.	Plancher béton armé, préfabriqué (prédalles) ou dalles pleines coulés en place, épaisseur suivant étude BA.
1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts.	Plancher béton armé, préfabriqué (prédalles) ou dalles pleines coulés en place, épaisseur suivant étude BA, assurant isolement CF réglementaire et complément d'isolation thermique en sus face par flocage (cas des porches notamment)
<u>1.4. Cloisons de distribution</u>	
1.4.1. Entre pièces principales.	Cloisons à ossature métallique (plaques de plâtre + isolant), épaisseur suivant plans.
1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service.	Dito 1.4.1
<u>1.5. Escaliers</u>	
1.5.1. Escaliers.	Béton armé préfabriqué par volée ou coulés en place.
1.5.2. Escaliers de secours.	Béton armé préfabriqué par volée ou coulés en place.
<u>1.6. Conduits de fumée et de ventilation</u>	
1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble.	Sans objet.
1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble.	Ventilation mécanique par gaines galvanisées, suivant disposition des pièces, les conduits horizontaux pourront être habillés de soffites ou de faux plafonds.
1.6.3. Conduits d'air frais.	Conduits en carreaux de plâtre ou béton ou grille d'entrée d'air en façade.
1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie.	Sans objet.
1.6.5. Ventilation haute de chaufferie.	Sans objet.
1.6.5. Ventilation parc de stationnement.	Ventilation naturelle par ventilation basse et haute (cours anglaises et dans le portail d'accès au sous-sol).
<u>1.7. Chutes et grosses canalisations</u>	
1.7.1. Chutes d'eaux pluviales.	Chutes intérieures en PVC. Chutes sous porche et préau en fonte toute hauteur. Descentes extérieures en zinc naturel (notamment au droit des loggias)
1.7.2. Chutes d'eaux usées.	Chutes intérieures en PVC. Chutes sous porche et préau en fonte toute hauteur. En PVC.
1.7.3. Canalisations en sous-sol.	Canalisations en PVC ou béton sur branchement
1.7.4. Branchements aux égouts.	Nantes Métropole pour EU et EP.

1.8. Toitures

1.8.1. Charpente, couverture et accessoires.

Charpente bois (au dernier niveau) support de couverture zinc.

1.8.2. Etanchéité et accessoires.

Terrasses accessibles et inaccessibles sur support béton :

- isolant suivant étude thermique
- étanchéité multicouche bitumineuse
- Terrasses accessibles : protection dalles sur plots
- Terrasses inaccessibles : jardins et/ou végétalisées

2. LOGEMENTS « BRS »

2.1. Sols et plinthes

2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales.

Sol PVC U2SP3 et plinthes bois peintes

2.1.2. Sols et plinthes des pièces de service.

Sol PVC U2SP3 et plinthes bois peintes

2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements.

Dito 2.1.1.

2.1.4. Sols des loggias.

Dalles béton sur plots sur étanchéité ou béton suivant contrainte technique (cas des terrasses étanchées notamment).

2.2. Revêtements muraux (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service.

Cuisine : Faïence 20x20 blanche, au droit de l'évier, de l'appareil de cuisson et sur le linéaire du plan de travail, hauteur 60 cm.

Salles d'eau ou Salle de Bain : Faïence 25x40 blanche :
- Toute hauteur au droit des douches et/ou baignoires.

2.2.2. Revêtements muraux dans les autres pièces.

Sans objet.

2.3. Plafonds (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.3.1. Plafonds des pièces intérieures.

Sans objet.

2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre.

Sans objet.

2.3.3. Plafonds des loggias.

Sans objet.

2.3.4. Sous-face des balcons.

Sans objet.

2.4. Menuiseries extérieures

2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales.

Fenêtre ou porte-fenêtre coulissante en ALUMINIUM.
- Vitrage sur toutes les baies (excepté celles-citées ci-après), suivant réglementation thermique et acoustique et avec une étanchéité à l'air, à l'eau et au vent conforme à la réglementation en vigueur.
- Remplissage aluminium pour les menuiseries « aveugle » avec panneau isolant intégré suivant étude thermique.

2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service.

Dito 2.4.1.

2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire

2.5.1. Pièces principales.

Store toile vertical à enroulement extérieur. A manœuvre motorisée.

PM : Toile occultante pour les chambres

2.5.2. Pièces de service.

Dito 2.5.1.

2.6. Menuiseries intérieures

2.6.1. Huisseries et bâtis.

Huisseries métalliques ou bois pour les portes de distribution.

2.6.2. Portes intérieures.

Porte isoplane à âme alvéolaire, finition peinture dimensions selon plans, battant et/ou à galandage suivant plans.
Sans objet.

2.6.3. Impostes en menuiseries.

2.6.4. Portes palières.

Portes palières intérieures bois, à parements stratifiés ou peints.

2.6.5. Portes de placards.

Porte coulissante 2 vantaux ou battantes suivant plans.

2.6.6. Portes des locaux de rangement.

Sans objet

2.6.7. Moulures et habillages.

Sans objet.

2.6.8. Escaliers intérieurs.

Sans objet.

2.6.9. Butées de portes.

Butée de porte cylindrique avec bague en caoutchouc.

2.7. Serrurerie et garde-corps

2.7.1. Garde-corps et barres d'appui.

Garde-corps métallique, finition thermolaquée ou galvanisée.

2.7.2. Grilles de protection des baies.

Sans Objet.

2.7.3. Ouvrages divers.

Sans Objet.

2.8. Peintures – papiers peints – tentures

2.8.1. Peintures extérieures et vernis :

2.8.1.1. Sur menuiseries.

Sans objet.

2.8.1.2. Sur fermetures et protections.

Sans objet.

2.8.1.3. Sur serrureries.

Sans objet.

2.8.1.4. Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-face et rives des balcons.

Lasure sur les murs des loggias.

2.8.2. Peintures intérieures :

2.8.2.1. Sur menuiserie.

Peinture blanche d'aspect satiné sur les portes de distribution.

2.8.2.2. Sur murs.

Peinture acrylique d'aspect mat velouté

2.8.2.3. Sur plafonds.

Peinture acrylique d'aspect mat

2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

Peinture blanche d'aspect satiné

2.8.2.5. Sur escaliers intérieures

Sans objet.

2.8.3. Papiers peints :

2.8.3.1. Sur murs.

Sans objet.

2.8.3.2. Sur plafonds.

Sans objet.

2.8.4. Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.) :

2.8.4.1. Sur murs.

Sans objet.

2.8.4.2. Sur plafonds.

Sans objet.

2.9. Equipement intérieur

2.9.1. Equipements ménagers :

2.9.1.1. Bloc évier – Robinetterie.	Evier 2 ou 1 cuve 1/2, cuves à poser ou encastrer en matériau de synthèse avec robinetterie mitigeuse en col de cygne.
2.9.1.2. Appareils et mobiliers.	Meuble bas en mélaminé à portes et double bac de tri. Meubles hauts avec portes en mélaminé.
2.9.1.3. Evacuation des déchets.	Sans objet.
2.9.1.4. Armoire sèche-linge.	Sans objet.
2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie :	
2.9.2.1. Distribution d'eau froide.	Tubes cuivre ou polyéthylène ou PVC pression entre point d'entrée et appareils sanitaires.
2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective et comptage.	Tubes cuivre ou polyéthylène ou PVC pression entre point d'entrée et appareils sanitaires. Eau chaude sanitaire produite par la sous-station collective depuis le réseau de chaleur urbain.
2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle.	Sans objet.
2.9.2.4. Evacuations.	Canalisation PVC.
2.9.2.5. Distribution du gaz.	Sans objet.
2.9.2.6. Branchements en attente.	Robinet d'eau froide et siphon d'eaux usées pour la mise en place de machine à laver (linge ou vaisselle). Receveur de douche en céramique (dimensions suivant plans) Baignoire en acrylique à poser ou à encastrer (dimensions suivant plans) WC : au sol en porcelaine vitrifié de couleur blanche avec réservoir double chasse. Abattant thermotur Meuble vasque comprenant caisson et façades, miroir, bandeau lumineux à spots encastrés et vasque en composite avec dossier arrière
2.9.2.7. Appareils sanitaires.	Robinetterie mitigeur thermostatique avec douchette sur flexible pour les douches et baignoires. Robinetterie mitigeur pour vasques, lavabos et évier. Tringle de douche sans rideau
2.9.2.8. Robinetterie.	
2.9.2.9. Accessoires divers.	
2.9.3. Equipements électriques :	
2.9.3.1. Type d'installation.	Conforme aux réglementations en vigueur, encastrée.
2.9.3.2. Puissance à desservir.	Suivant type de logement
2.9.3.3. Equipement de chaque pièce.	Selon NF C 15-100 et plans techniques.
2.9.3.4. Sonnerie de porte palière.	Système d'interphonie accessible PMR.
2.9.3.5 Divers.	DAAF.
2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations :	
2.9.4.1. Type d'installation.	Chauffage à eau chaude produite par le réseau de chauffage collectif inter-bâtiment

2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces	+19° par -5° C extérieur pour les pièces de vies, séjours, chambres. +22°C par -5°C pour les salles de bains et salle d'eaux.
2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur.	Radiateurs et sèche serviettes à eau chaude dans chaque volume hors WC indépendants et petits rangements, dimensions suivant calcul réglementaire.
2.9.4.4. Conduits de fumée.	Sans objet.
2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation.	Ventilation Mécanique Contrôlée collective avec extracteur collectif accessible en combles pour l'entretien (par personnel habilité) et bouches d'extraction dans les pièces d'eaux (Cuisine, Salles de bains, Salles d'eaux, WC).
2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais.	Prise d'air frais par entrées d'air dans les menuiseries extérieures des pièces principales (Chambre, Séjour) selon réglementation et avis technique du matériel mis en place.
2.9.5. Equipement intérieur des placards et pièces de rangement :	
2.9.5.1. Placards.	Aménagements de placards : - Largeur < à 1.20 m : 1 tablette chapelière + 1 tringle - Largeur > ou = à 1.20 m : 1 tablette chapelière + 1 cloison séparative + sur 1/3 de la largeur une tringle + 3 tablettes sur les 2/3 restant.
2.9.5.2. Pièces de rangement.	Sans objet.
2.9.6. Equipements de télécommunications :	
2.9.6.1. Radio / T.V.	Raccordement sur l'antenne collective du bâtiment.
2.9.6.2. Téléphone.	Installation VDI avec répartitions de prises RJ45 suivant plans techniques.
2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble.	Système de contrôle d'accès par badge. Implantation des lecteurs de badges suivant plans techniques.
2.9.7. Autres équipements.	Sans objet.
<u>2.10. Locaux commerciaux.</u>	2 locaux d'activités sont prévus au Rdc de la cage A2.

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1. Caves, celliers, greniers

- 3.1.1. Murs et cloisons.
- 3.1.2. Plafonds.
- 3.1.3. Sols.
- 3.1.4. Portes d'accès.
- 3.1.5. Ventilation naturelle.
- 3.1.6. Equipement électrique.

Sans objet.
Sans objet.
Sans objet.
Sans objet.
Sans objet.
Sans objet.

3.2. Box et parkings couverts

- 3.2.1. Murs ou cloisons.
- 3.2.2. Plafonds.
- 3.2.3. Sols.
- 3.2.4. Portes d'accès.
- 3.2.5. Ventilation naturelle.
- 3.2.6. Equipement électrique.

Dito 1.2.2.
Béton brut.
Béton brut.
Portail motorisé métallique.
Dito 1.6.5.
Selon NF C 15-100 et plans techniques.

3.3. Parkings extérieurs

- 3.3.1. Sol.
- 3.3.2. Délimitation du sol.
- 3.3.3. Système de repérage.
- 3.3.4. Système condamnant l'accès.

Sans objet.
Sans objet.
Sans objet.
Sans objet.

3.4. Jardins extérieurs

- 3.4.1. Jardins restaurant
- 3.4.2. Jardins accueil de jour / halte de nuit

Sans objet.
Sans objet.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1. Hall d'entrée de l'immeuble

- 4.1.1. Sols.
- 4.1.2. Parois.
- 4.1.3. Plafonds.
- 4.1.4. Éléments de décoration.
- 4.1.5. Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble.
- 4.1.6. Boîte aux lettres et à paquets.
- 4.1.7. Tableau d'affichage.
- 4.1.8. Chauffage.
- 4.1.9. Equipement électrique.

Carrelage grès cérame U4P4 et plinthes assorties ou béton
Peinture acrylique d'aspect satiné
Peinture acrylique d'aspect mat
Sans objet.
Porte en aluminium à profil adapté au « grand-traffic » avec système de contrôle d'ouverture par badge de type Vigik.
Ensemble de boîtes aux lettres intérieur ou extérieur.
Format A2.
Sans objet.
Luminaires LED sur détecteur de présence.

4.2. Circulations du rez-de-chaussée, couloirs et halls d'étage

- 4.2.1. Sols.
- 4.2.2. Murs.
- 4.2.3. Plafonds.
- 4.2.4. Eléments de décoration.
- 4.2.5. Chauffage.
- 4.2.6. Portes.
- 4.2.7. Equipement électrique.

Rdc : Carrelage grès cérame U4P4 et plinthes assorties
Etages : PVC U4P3 et plinthes bois peintes ou Carrelage grès cérame U4P4 et plinthes assorties
Peinture acrylique d'aspect satiné
Rdc : Plaque de plâtre perforé + peinture acrylique d'aspect mat.
Etages : Dalles acoustiques 60 x 60 cm
Sans objet.
Sans objet.
Bloc-porte en Bois, coupe-feu suivant réglementation, finition peinture
Luminaires LED sur détecteur de présence.

4.3. Circulations du sous-sol

- 4.3.1. Sols.
- 4.3.2. Murs.
- 4.3.3. Plafonds.
- 4.3.4. Portes d'accès.
- 4.3.5. Rampe d'accès pour véhicules.
- 4.3.6. Equipements électriques.

Béton brut.
Béton brut.
Béton brut.
Bois ou métallique, coupe-feu suivant réglementation.
Béton brut finition anti-dérapant
Luminaires LED sur détecteur de présence.

4.4. Cages d'escaliers

- 4.4.1 Sols des paliers.
- 4.4.2 Murs.
- 4.4.3 Plafonds.
- 4.4.4 Escaliers (marches, contre-marches), limons, plinthes, garde-corps, sous-face de la pailasse.
- 4.4.5 Chauffage, ventilation.
- 4.4.6 Eclairage.

Peinture de sol époxy (anti-poussières).
Peinture de propreté.
Peinture de propreté / finition C
Peinture de sol époxy (anti-poussières).
Peinture de propreté / finition C sur les plafonds.
Peinture de propreté sur les murs.
Sans objet.
Luminaires LED sur détecteur de présence.

4.5. Locaux communs

4.5.1. Garages à bicyclettes, voitures d'enfants.

Dans le local dédié en sous-sol.

Sous porches communs au Rdc avec range-vélos adapté.

4.5.2. Buanderie collective.

Sans objet.

4.5.3. Séchoir collectif.

Sans objet.

4.5.4. Locaux de rangement et d'entretien.

Locaux ménage (Sous-sol et Rdc)

4.5.5. Locaux sanitaires.

Sans objet.

4.6. Locaux sociaux

4.6.1. Salle de bricolage.

Sans objet.

4.6.2. Salle de jeux et de réunion.

Sans objet.

4.7. Locaux techniques

4.7.1. Local de réception des ordures ménagères.

1 local poubelles par cages au Rdc.

4.7.2. Chaufferie.

Sans objet.

4.7.3. Sous-station de chauffage.

1 local sous-station au Rdc.

4.7.4. Local des surpresseurs.

1 local surpresseur au sous-sol

4.7.5. Local transformateur ENEDIS.

1 local transformateur au Rdc.

4.7.6. Local machinerie d'ascenseur.

Sans objet.

4.7.7. Local ventilation mécanique.

Sans objet. (Nota : Caissons de ventilation en combles)

4.7.8. Local Télécom.

1 local technique opérateur au sous-sol.

4.8. Conciergerie

4.8.1. Composition du local.

Sans objet.

4.8.2. Equipements divers.

Sans objet..

5. EQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE L'IMMEUBLE

5.1. Ascenseurs et monte-charges

Ascenseur de personnes 630 kg / 1u/cage

5.2. Chauffage, eau chaude

5.2.1. Equipement thermique de chauffage :

5.2.1.1. Production de chaleur.

Sous-station collective raccordée sur le réseau de chaleur urbain. SKID à la charge du concessionnaire raccordé au réseau de chaleur urbain.

5.2.1.2. Régulation automatique.

Régulation de la température de départ chauffage pour chaque circuit suivant la température extérieure mesurée.

5.2.1.3. Pompes et brûleurs.

Circulateur de chauffage à variation de vitesse.

5.2.1.4. Accessoires divers.

Panoplie hydraulique complète comprenant un circuit de chauffage par bâtiment, un circuit de chauffage indépendant pour la crèche et un circuit pour la production ECS.

5.2.1.5. Colonnes montantes.

Colonnes montantes en tubes cuivre isolés comprenant un piquage par logement.

5.2.2. Service d'eau chaude :

5.2.2.1. Production d'eau chaude.

Sous-station collective raccordée sur le réseau de chaleur urbain.

5.2.2.2. Réservoirs.

Production d'eau chaude sanitaire collective en semi-accumulé.

Stockage de 1000 litres.

5.2.2.3. Pompes et brûleurs.

Circulateur de bouclage pour réduire les temps d'attente sur le réseau d'eau chaude sanitaire.

5.2.2.4. Comptage général.

Sans objet

5.2.2.5. Colonnes montantes.

Colonnes montantes bouclées en tubes cuivre isolés comprenant un piquage par logement.

5.3. Télécommunications

5.3.1. Téléphone.

Liaison depuis le local Télécom des Opérateurs (LTO).

5.3.2. Antennes T.V. et radio.

Raccordement par les services d'Orange sur le réseau public.

Installation collective de réception TV

5.4. Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères

Dito 4.7.1

5.5. Ventilation mécanique des locaux

Extracteurs VMC collectifs installés en combles.

Les locaux ménage sont raccordés à ces extracteurs (suivant localisation – voir plan)

5.6. Alimentation en eau

5.6.1. Comptages généraux.

Dans un citerneau prévu à cet effet, conformément aux prescriptions concessionnaires.

5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau.

Surpresseur avec bêche pour assurer au point de puisage le plus défavorisé 3 bars de pression.

5.6.3. Colonnes montantes.

Distribution cuivre ou PVC pression suivant section des réseaux.

5.6.4. Branchements particuliers.

Manchettes en attente des compteurs individuels.

5.7. Alimentation en gaz

5.7.1. Colonnes montantes.

5.7.2. Branchement et comptages particuliers.

5.7.3. Comptages des services généraux.

Sans objet.

Sans objet.

Sans objet.

5.8. Alimentation en électricité

5.8.1. Comptages des services généraux.

5.8.2. Colonnes montantes.

5.8.3. Branchement et comptages particuliers.

1 comptage SG dans la gaine technique de chaque bâtiment.

Distribution dans gaines techniques.

Suivant normes.

1 comptage SG communs de l'opération.

1 comptage ASC dans la gaine technique de chaque bâtiment.

1 comptage Salle Commune

1 comptage Conciergerie

1 comptage RIRVE au sous-sol

5.9. Portail automatique accès parking

Porte automatique basculante métallique

5.10. Système de parking

Sans objet.

6. PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES À L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS

6.1. Voirie et parkings

6.1.1. Voirie d'accès.

Sans objet.

6.1.2. Trottoirs.

Sans objet.

6.1.3. Parkings visiteurs.

Sans objet.

6.2. Circulation des piétons

6.2.1. Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours.

Béton pour cheminements minéraux

Escaliers en dalles préfabriquées ou coulées en place en béton

6.3. Espaces verts

6.3.1. Aires de repos.

Sans objet.

6.3.2. Engazonnement, Plantations d'arbres, arbustes, fleurs.

Plantations de massifs arbustifs, vivaces et couvre-sols.

Plantations de petits arbres et cépées

Mulch sur 10cm, tuteurs, ancrage de motte sur dalle

R+1

Complexe drainant sur étanchéité

Gravillons semi-roulé bande de propreté

Végétalisation Sédum en R+1

6.3.4. Arrosage.

Bouches à clé pour arrosage

6.3.5. Jardinières et mobiliers.

Muret banc de soutènement en béton le long du chemin d'accès, assise en bois

Bacs sans fond en acier galvanisé, H: 1m, bords pliés pour la plantation de cépées

Ganivelle H:1m pour limite de massifs.

6.3.6. Chemins de promenade.

Sans objet.

6.3.7. Aire de présentation des OM

Sans objet.

6.4. Aires de jeux et équipements sportifs

6.4.1. Sol.

Sans objet.

6.4.2. Equipements.

Sans objet.

6.5. Eclairage extérieur

6.5.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble.

Eclairage des accès en façade.

6.5.2. Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres.

Eclairage sur mâts des jardins. Série de spots discrets avec variateur. 2 zones différenciées.

6.6. Clôtures

6.6.1. Sur rue.

Clôture métallique.

6.6.2. Avec les propriétés voisines.

Clôture métallique.

6.7. Réseaux divers

6.7.1. Eau

Citerneau avec compteur général en limite du domaine public (intégré au bâtiment), remise en pression du réseau AEP via un surpresseur et alimentation des colonnes montantes.

Canalisations cuivre ou PVC pression suivant section des réseaux depuis le citerneau jusqu'au pied des colonnes montantes.

Sans objet.

6.7.2. Gaz.

Réseaux basse tension depuis le poste de transformation ENEDIS.

6.7.3. Electricité (poste de transformation extérieur).

Sans objet.

6.7.4. Postes d'incendie, extincteurs.

6.7.5. Egouts.

Canalisations PVC ou ciment, raccordées au réseau public.

6.7.6. Epuration des eaux de parking sous-sol.

Réalisé sur réseau public, en aval d'un séparateur à hydrocarbures sur réseau EU avec pompe de relevage.

Sous fourreaux (téléphone, radio). Fourreaux en attentes pour fibre optique ou raccordement au réseau universel.

6.7.7. Télécommunications.

Choix suivant opérateur.

6.7.8. Drainage du terrain.

Tapis drainant sous le plancher bas du sous-sol et drainage en périphérie du sous-sol suivant contraintes techniques.

6.7.9. Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux.

Récupération des eaux de pluies et raccordement au réseau public suivant indications Nantes Métropole.

Ouvrage de rétention des eaux de pluie avec ouvrage de régulation de débit.